

**Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

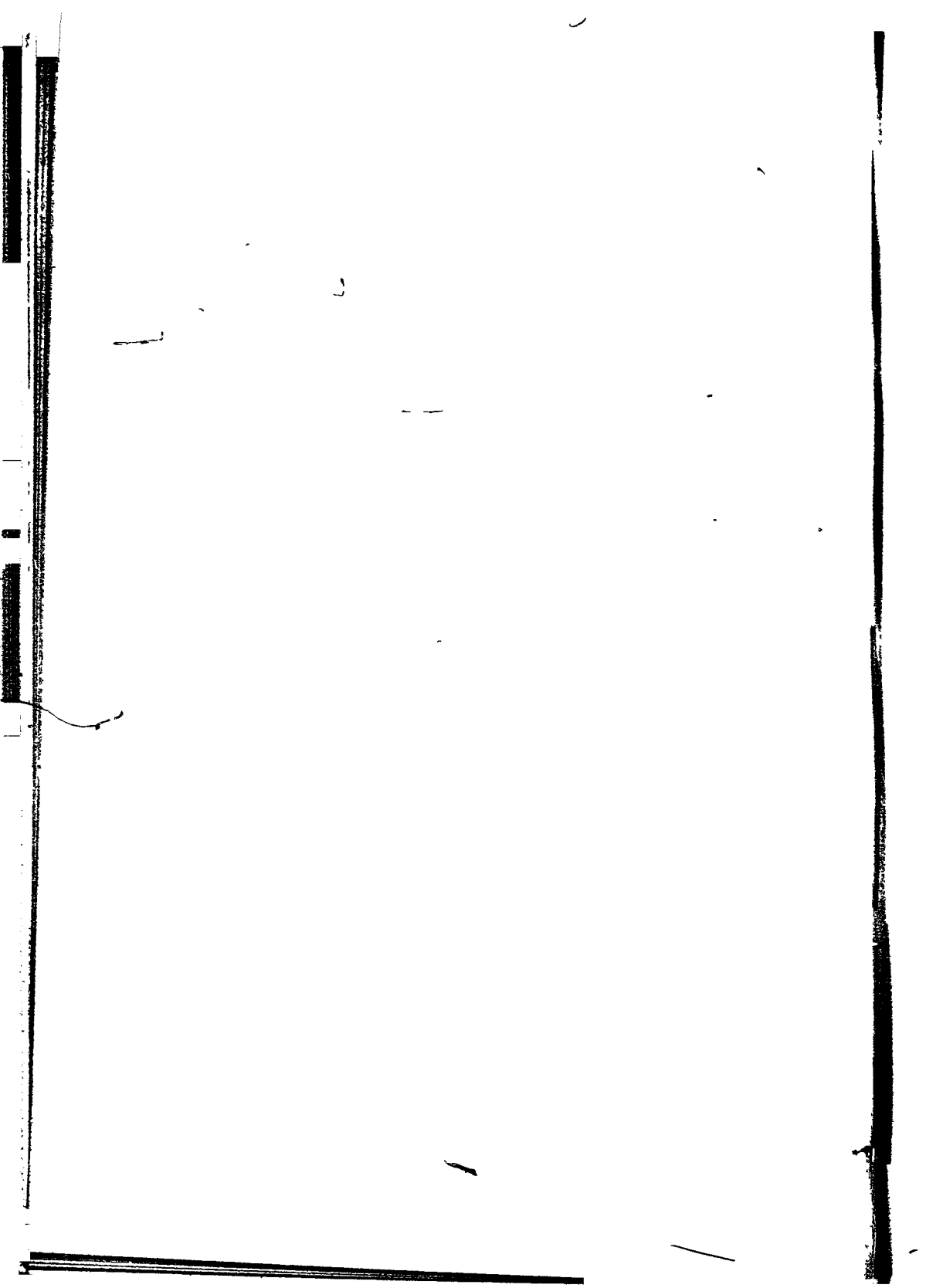
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|  |     |  |     |  |     |  |                                     |  |     |  |     |  |
|--|-----|--|-----|--|-----|--|-------------------------------------|--|-----|--|-----|--|
|  | 10X |  | 14X |  | 18X |  | 22X                                 |  | 26X |  | 30X |  |
|  |     |  |     |  |     |  | <input checked="" type="checkbox"/> |  |     |  |     |  |
|  | 12X |  | 16X |  | 20X |  | 24X                                 |  | 28X |  | 32X |  |



LES HOMMES DU JOUR



WM. RALPH MERRITT

## WM. RALPH MEREDITH

-----

Le sympathique et éloquent chef de l'opposition dans l'assemblée législative d'Ontario compte déjà des états de service considérables. Sans avoir formé partie d'aucune administration, il peut réclamer une large part dans les travaux législatifs des dernières années. Son patriotisme et le soin qu'il apporte dans l'accomplissement de ses devoirs parlementaires n'ont pas été sans avantages pour sa province. Il n'a pas d'ambition personnelle ; et pourtant, depuis vingt ans, il a combattu énergiquement pour faire triompher les principes conservateurs et ses idées politiques dans le milieu libéral où il se trouve à faire la lutte. Il n'a jamais aspiré à prendre le premier rang dans le barreau du Haut-Canada, et il n'en est pas moins, aujourd'hui, reconnu comme une autorité dans les questions de lois et de jurisprudence du Dominion.

Voilà, croyons-nous, comment peut se résumer la position actuelle de William Ralph Meredith comme citoyen, comme politicien et comme avocat.

C'est près de London, Ontario, que, le 31 mars, 1840, naquit le sujet de cette étude. Son père, John Cooke Meredith, un diplômé du *Trinity College* de Dublin, avait immigré au Canada en 1834. Son fils se distingua plus, dans son enfance, par ces qualités du cœur qui l'ont rendu si populaire dans toutes les phases de sa carrière, que par une précocité qu'on se plaît trop souvent à attribuer après coup à ceux qui atteignent un rang élevé dans le monde. Au sortir de l'école, le jeune Meredith entra dans le bureau légal de Thomas Scaldard, un politicien très connu du temps et un fervent adepte des idées libérales. C'est là qu'il acquit sa première expérience et une connaissance approfondie de la théorie et de la pratique du droit, du moins dans la limite qu'on peut attendre d'un étudiant. En 1859, il entra à l'université de Toronto, et il fut admis au barreau en 1861.

Deux ans plus tard, il recevait son diplôme de bachelier en droit. Disons de suite que l'Université de Toronto lui a conféré, en 1890, le titre de docteur en droit.

Peu de temps avant de recevoir son diplôme de bachelier, M Meredith avait épousé Mary, fille unique de M Marcus Holmes, de London

Il fallut peu de temps au jeune Meredith, dont l'énergie et le talent se manifestaient hautement, pour s'imposer à l'attention publique et se faire une large clientèle. Avec l'expérience et les dispositions naturelles dont il était doué vint bientôt cette éloquence digne et puissante qui lui a valu une grande réputation devant les tribunaux. Son extérieur distingué et sympathique, son habileté dans l'examen des témoins et la sincérité qu'il apportait dans l'exposé de ses causes ne pouvaient manquer de lui gagner la confiance absolue de ses clients. C'est ce qui lui valut d'être chargé de causes très importantes, dont la plus remarquable fut, peut-être, la fameuse affaire de meurtre de Biddulph, et celle de George McCabe, accusé d'avoir empoisonné sa femme. Son attention soutenue à sa clientèle ne s'est jamais démentie. Reconnu comme une autorité en matière municipale, il fut, pendant plusieurs années, l'avocat de la corporation de London.

Les mêmes principes qu'il a professés pour l'établissement des écoles de droit dans les différentes parties d'Ontario ont trouvé chez lui un défenseur quant à l'administration de la justice. Sur les *hustings* autant que dans la chambre d'assemblée, il s'est souvent prononcé pour la décentralisation judiciaire. Plus que cela, il a tenté, il y a quelques années, de faire triompher l'établissement d'écoles de droit en rapport avec l'université de l'Ouest, et il organisa, plus tard, l'association de droit de Middlesex, dont il fut longtemps le président. Le maintien des bibliothèques de droit dans les divers comtés d'Ontario, pour l'usage des étudiants, est une autre mesure pour le succès de laquelle il n'a cessé de travailler avec persistance. Il n'est donc pas étonnant qu'après l'attention toute particulière qu'il n'a cessé de témoigner au barreau d'Ontario, M. Meredith en ait été, à deux reprises, élu bâtonnier par le plus large vote qui ait encore été donné.

En 1875, M Meredith fut fait conseiller de la Reine par le gouvernement provincial et, un peu plus tard, par les autorités fédérales.

Malgré la position très éminente qu'il occupe dans sa profession, c'est surtout comme politicien et comme orateur que le chef de l'oppo-

sition à Toronto est mieux connu. " Je suis un fils d'Ontario, je suis un Canadien, ' voilà comment il résume son *credo* politique. Il croit fermement à la nécessité de réformes dans la voie du progrès matériel et intellectuel. Il poursuit une politique nationale tendant à faire du Canada une nation parfaitement unie, et, pour cela, il est partisan d'un pouvoir central, plutôt que de la division de l'administration qui, croit-il, ne peut manquer d'amener des faiblesses dans la direction des affaires du pays.

Le fait est que M. Meredith a souvent été accusé de radicalisme dans l'énonciation de ses idées politiques. De vieux conservateurs n'aiment pas et n'accepteront jamais ses principes sur le suffrage universel, et regrettent profondément le succès des efforts de leur chef, qui a forcé le gouvernement Mowat à donner à Ontario son système électoral actuel. D'autres appréhendent la possibilité de l'application des notions américaines sur la position des employés publics, notions que M. Meredith partage et qui lui ont valu déjà les applaudissements de l'extrême droite et, à la fois, une certaine froideur parmi nombre de ses partisans. Naturellement, nous parlons là de choses qui datent parfois de longtemps, et il ne faut pas oublier que l'histoire politique d'aucun homme d'Etat n'est exempte de certaines contradictions avec les idées du parti auquel il a appartenu.

La carrière politique de M. Meredith date de 1872, lors de son élection à la législature pour remplacer M. John Carling, qui entra alors dans la sphère fédérale. Le charme de ses manières et son éloquence, ajoutés à l'intérêt considérable qu'il prit, dès le début, dans les questions ouvrières, lui valurent immédiatement une large place dans les sympathies du public. Les actes concernant les gages des ouvriers et les accidents dans les fabriques, et d'autres mesures semblables, passées vers ce temps-là, sont, en partie, dûs à ses travaux législatifs.

Ce ne fut donc une surprise pour personne de voir M. Meredith choisi comme chef de l'opposition, en 1878. C'était un événement attendu, et nul n'était mieux qualifié pour succéder dignement au vétéran politique Mathew Crooks Cameron, appelé à la magistrature. Le jeune chef se jeta de suite dans la mêlée avec une vigueur et une habileté remarquables, mais sa tâche lui fut rendue excessivement difficile par la question des frontières d'Ontario, qui survint dans le cours de l'année suivante. Il se trouvait placé dans cette malheureuse

position d'avoir à appuyer le gouvernement fédéral à l'encontre des prétentions de la province dont il aspirait à devenir le premier ministre. Cette situation fut exploitée contre lui par ses adversaires avec une mauvaise foi dont il eut beaucoup à souffrir, malgré l'injustice de cette accusation. M. Meredith était d'opinion qu'après le refus par le Dominion d'accepter la décision des arbitres, l'unique chose à faire était de référer toute la question au comité judiciaire du conseil privé. Après bien des discussions, on se décida enfin à accepter ses vues, et la province d'Ontario obtint, par la confirmation du jugement des arbitres, tout le territoire qu'elle réclamait ; et cela, malgré le gouvernement fédéral, que l'on disait appuyé par le chef de l'opposition provinciale. Ainsi M. Meredith amena pratiquement, par le triomphe de ses vues, un résultat que le premier ministre d'Ontario réclame pour lui-même. Pourtant M. Mowat avait combattu pendant des années l'idée, énoncée par M. Meredith, de référer la décision des arbitres au conseil privé.

Plus tard, survint l'agitation de 1882 pour le désaveu de cette loi, et, encore là, il parut se trouver en désaccord avec le sentiment populaire. Mais il ne faut pas oublier que M. Meredith est un partisan de l'union législative et ne croit pas à l'éparpillement des pouvoirs ni à une autonomie qui enlève au Dominion des forces qu'elle ajoute aux provinces.

Dans les élections de 1883, le parti Meredith fut défait par une petite majorité, et les efforts du chef de l'opposition, à la suite de ces élections, n'eurent guère de succès. En 1886, M. Mowat fut soutenu par une majorité plus considérable, et ce fut encore la même chose en 1890. Cette dernière élection générale fut, cependant, remarquable par son importance. M. Meredith sema dans les rangs de son parti une ardeur nouvelle en se jetant dans la lutte avec impétuosité et en définissant son programme dans ses deux superbes discours du début, à London et à Toronto. Il parcourut la province ; mais, à l'exception du concours apporté par deux ou trois de ses lieutenants, il ne reçut pas l'appui qu'il avait droit d'attendre. Le peuple n'était pas encore assez instruit dans le sens d'une politique large et élevée. La province était au pouvoir d'un parti qui contrôlait toutes les influences et qui se faisait, avec la loi des licences, avec les nominations d'employés publics, des moyens de succès auprès du peuple. D'autre part, des accusations de bigoterie et de fanatisme étaient lancées contre le



chef conservateur Les discussions, dans la presse, entre l'archevêque Cleary et M Meredith, palpitantes d'intérêt pour le public, brillantes de tout l'éclat du talent et de la position élevée des deux adversaires, furent largement exploitées, au bénéfice de M Mowat, auprès des catholiques.

Pour bien faire comprendre les vues du chef conservateur sur la question des écoles, donnons ici un court extrait, qui les résume parfaitement : " Dans cette province, la minorité catholique a été traitée, non-seulement avec justice, mais avec générosité. Et si, dans certains quartiers, des préjugés existent contre les catholiques, ces préjugés ont été provoqués uniquement par la politique suivie par l'Eglise romaine, qui empêche la jeunesse du pays de recevoir une instruction commune, et dont le système d'éducation tend à éloigner une section du peuple du reste de la nation, à cause de croyances différentes. Le présent état de choses a été amené par les déclarations intempestives ou violentes de citoyens qui, de côté et d'autre, oublient ce que la liberté civile et religieuse implique " Ces paroles, aussi claires qu'énergiques, jointes à la position hostile et aux efforts de l'archevêque Cleary, enlevèrent à M. Meredith des milliers de votes catholiques.

Plusieurs discours remarquables furent prononcés par le chef de l'opposition à cette époque, entre autres un discours dans l'assemblée législative au sujet de la loi concernant les écoles séparées et de son application. Les murs des vieux édifices parlementaires résonnèrent au son de sa voix dans sa dénonciation du favoritisme qu'il accusait le gouvernement Mowat d'avoir exercé envers l'université catholique provinciale et de son injustice à l'égard de la majorité protestante. La soumission aveugle à cet élément qui tient la balance du pouvoir fut la base de cette dénonciation. " Tout contribuable," déclara M Meredith, " doit, de prime abord et avant tout, assumer sa part dans le soutien des écoles publiques. Les écoles soutenues par l'argent du public doivent être sous le contrôle et soumises à l'inspection de l'Etat. J'affirme que les commissaires des écoles séparées sont pratiquement sous la direction de leurs autorités ecclésiastiques : l'Eglise d'abord, l'Etat ensuite. Les livres d'école ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être. De plus, ces livres n'enseignent pas le patriotisme et sont étroitement bornés aux idées d'une secte." Puis le chef de l'opposition dénonça les modifications apportées à diverses époques

dans la loi des écoles séparées d'Ontario, et prétendit que ces modifications avaient été inspirées par le désir de gagner et de garder pour l'administration Mowat l'appui de la hiérarchie et de l'Église catholique. "Justice égale pour tous, liberté partout ni intolérance d'un côté, ni favoritisme de l'autre, voilà," termina-t-il, "la politique que mes amis et moi voulons faire triompher."

Un peu plus tard, aux grandes assemblées tenues à London et à Toronto sous les auspices de divers clubs de jeunes conservateurs, il développa encore ces vues et défini sa politique générale. Le gouvernement Mowat fut vigoureusement blâmé pour avoir diminué la réserve laissée au trésor par le cabinet de John Sanfield Macdonald,

pour la rapidité avec laquelle on avait disposé de cet actif considérable, en même temps que des richesses forestières, au bénéfice de spéculateurs, au lieu de les utiliser dans l'intérêt du public. M. Meredith dénonça aussi la politique du gouvernement, qui s'était créé un patronage nouveau en s'attribuant les nominations des greffiers des cours de division, des huissiers, des commissaires pour octrois de licences de mariage, des inspecteurs et d'autres employés auparavant nommés par les corporations municipales. Il appuya surtout sur le fait que les intérêts de l'éducation avaient été enlevés des mains d'un surintendant impartial et indépendant pour être mis sous le contrôle d'un politicien et d'un ministère politique. Les manipulations des octrois de licences, dans le but d'obtenir des fonds et des influences pour les élections des candidats libéraux, n'échappèrent pas non plus à sa critique vigoureuse.

Parmi les sujets les plus importants traités alors par le chef de l'opposition, se trouva celui des écoles françaises et de l'enseignement du français dans les comtés d'Ontario-Est, question soulevée à la suite des protestations de M. Dixon Craig, député provincial, et autres, au sujet de l'extension de la langue et des habitudes françaises et de la doctrine et des pratiques catholiques enseignées dans les écoles. À la suite de la position prise par les conservateurs d'Ontario dans la chambre d'assemblée, une commission, chargée de s'enquérir des faits et de faire rapport, avait été nommée. Plusieurs des faits allégués avaient été reconnus devant cette commission, et M. Meredith ne manqua pas d'infliger à l'honorable G. W. Ross, ministre de l'instruction publique, une semonce que ce dernier n'oubliera jamais. La position prise par le chef de l'opposition était aussi claire qu'éner-

gique : " Bien qu'il y ait eu des faiblesses dans la direction de nos écoles dans les districts français, il ne faut pas oublier que nous devons exercer beaucoup de libéralité vis-à-vis de nos concitoyens français. Notre but suprême doit être d'établir une seule langue dans nos écoles la langue anglaise. Je suis donc opposé à l'usage de livres dans les deux langues, tel que proposé par M. Ross, parce que cela aurait pour effet de perpétuer l'enseignement français parmi nous, -- ce à quoi nous ne pouvons pas songer "

Nous croyons avoir résumé les points saillants des discours de M. Meredith dans la fameuse campagne de 1890. Le chef de l'opposition fut éloquent et fit partager aux masses ses convictions, mais pas assez pour leur faire croire que le gouvernement Mowat était indigne de leur confiance. Ou plutôt, pour exprimer notre pensée plus clairement, disons que les influences combinées d'un parti au pouvoir et de toutes les forces gouvernementales étaient trop fortes pour céder devant les assauts d'une opposition dont l'organisation était loin d'être parfaite. Puis M. Meredith avait à lutter contre cette fatale accusation de fanatisme et de bigoterie qu'on avait lancée et exploitée contre lui. Sur tous les *hustings* de la province, au coin du feu, dans les rues, il était ouvertement accusé d'avoir délibérément entrepris une croisade contre l'Eglise de Rome, et de ne faire qu'un avec M. D'Alton McCarthy et le parti des "droits égaux," dans leurs efforts pour faire triompher le protestantisme et enlever les privilèges accordés aux catholiques. Il était inutile d'invoquer le beau caractère de M. Meredith, l'absence absolue, chez lui, de toute animosité personnelle et la modération admirable qu'il apportait dans l'expression personnelle ou publique de ses vues, inutile aussi de rappeler aux masses les éloquents appels à la tolérance faits par M. Meredith durant la campagne : on ne lui pardonna pas d'avoir accepté un programme qui apparaissait au peuple comme une contradiction flagrante des notions de liberté prêchées par M. Mowat.

Citons ici un extrait du discours prononcé par le chef de l'opposition devant un auditoire de London " Sous l'œil de Dieu, dans cet univers soumis à ses lois, les hommes peuvent aspirer à parvenir au royaume éternel par des chemins que ni le prêtre ni les ministres n'ont tracés. Au nom de la religion, au nom de la liberté, au nom des devoirs les plus sacrés d'un bon citoyen, je proteste contre les appels que l'on fait aux préjugés religieux à l'encontre du respect et

de la tolérance que les hommes politiques doivent à tous leurs concitoyens."

Rien n'y fit, et sir Oliver Mowat est aujourd'hui premier ministre d'Ontario, au lieu de William Ralph Meredith. C'est peut-être pour le mieux, car sir Oliver a l'amour du pouvoir, tandis que M. Meredith a déclaré, et très sincèrement, qu'il n'est pas ambitieux d'y arriver.

Les honneurs politiques lui sont venus de toutes sources sans qu'il les ait recherchés, son unique et constant effort ayant été de mériter la confiance que le grand parti conservateur d'Ontario a si cordialement et si implicitement placée dans son zèle, son dévouement et ses capacités. La lutte a souvent été amère, et les situations, toujours difficiles. La victoire n'a pas souri au chef de l'opposition; mais il a gagné d'autres lauriers: les sympathies, le respect et les dévouements qui l'entourent, une immense popularité, et une place marquée depuis longtemps sur les banquettes du trésor à Ottawa.

En effet, le nom de Meredith a été souvent mentionné comme celui d'un futur ministre fédéral. La presse a proclamé ses titres à cette promotion, et de nombreux amis ont plaidé la nécessité de son transfert dans la politique du Dominion. M. Meredith paraît croire que son devoir est au milieu de ses amis d'Ontario, dans le champ plus ardu et plus stérile de la politique provinciale. Malgré cela, l'opinion publique semble avoir foi dans sa nomination prochaine comme ministre de la justice, dans l'éventualité de la retraite de sir John Abbott et du choix de sir John Thompson comme premier ministre. Des considérations d'ordre personnel et public pourraient, cependant, induire M. Meredith à rester à son poste actuel. Ce serait regrettable pour le Dominion, qui a besoin d'hommes de caractère dans ses conseils généraux.

En dehors des strictes lignes de parti et du programme conservateur, M. Meredith a des idées très avancées sur beaucoup de choses. Il favoriserait l'élection de beaucoup d'officiers publics aujourd'hui nommés par le gouvernement, et il s'objecterait à toute exemption de taxes. Pour appuyer ce dernier point, citons un extrait de son discours de London, en date du 16 décembre, 1889: "Je dis que les propriétés d'une Eglise ou d'un ministre d'une Eglise devraient être sujettes à la taxe, tout comme celles d'un marchand, ou du plus riche ou du plus pauvre citoyen faisant affaires dans ce pays. . . . Nous avons besoin d'un changement radical dans notre système de taxation,

car il y a dans le statut telles et telles exemptions qui devraient en disparaître dans l'intérêt du peuple "

Il est incontestable que le suffrage universel dans Ontario fut imposé au gouvernement Mowat par M Meredith qui, de plus, a inspiré, proposé ou fait passer presque toutes les mesures des dernières vingt années, concernant les classes ouvrières

Que pouvons-nous dire de plus ? L'homme que nous venons de décrire est un grand Canadien. Il croit dans son pays, dans son avenir, dans ses progrès et dans la force de ses institutions. Ontario est, à ses yeux, la plus brillante étoile de la constellation des provinces canadiennes, de même que le Canada est la plus brillante étoile de la constellation des colonies anglaises.

Personnellement, M. Meredith est entouré par ses amis et ses partisans de cette chaude affection que seul commande le magnétisme possédé par les meneurs d'hommes, magnétisme dont, plus que tout autre, sir John était imprégné et qui le lia si intimement, en amitié et en politique, avec le chef conservateur provincial. Il s'exprime avec une facilité qui ne le cède qu'au charme et à l'éloquence de sa parole. Son extérieur distingué et sympathique contribue grandement à porter la conviction et fait croire à sa sincérité. Si ses luttes politiques n'ont pas toujours été couronnées de succès, les amitiés qui se sont multipliées autour de lui, la haute réputation qu'il s'est acquise, et la place éminente qu'il a su conquérir parmi les hommes sur lesquels le Canada doit compter dans sa marche ascendante vers un brillant avenir, valent mieux que les plus brillants succès

J CASTELL HOPKINS.

Toronto, 15 septembre, 1892

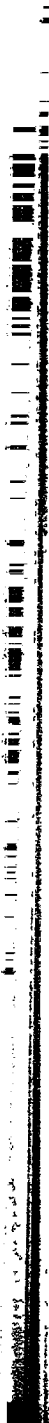
(Traduction de Louis-H Taché.)



1

A

1











5

Toronto

Sept 22 1892

My dear Sir

I have my best wishes  
for the success of your "Men of the  
Day"

Yours faithfully,  
W. R. Meredith

Louis H. Sacke Esq<sup>r</sup>  
Montreal P. Q.